

Agence PERIMOUV'

11, rue Wilson PERIGUEUX – 05 53 53 30 37

## FORMULAIRE D'INSCRIPTION ANNEE SCOLAIRE 2022 / 2023

### CIRCUIT DE RAMASSAGE P03 (BOULAZAC Yves Péron) -

Réservés aux élèves résidant sur le territoire du Grand Périgueux et inscrits dans l'un de ses établissements scolaires, et dans la limite des places disponibles

 1<sup>ère</sup> INSCRIPTION

 REINSCRIPTION ► N° CLIENT : \_\_\_\_\_

 (Mentionné sur la carte)  
Champ obligatoire


Ne pas recharger la carte sur la boutique en ligne pour la rentrée de septembre, le Pass Bibus ouvrant accès aux circuits scolaires n'est pas disponible

#### L'ÉLÈVE

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_

 J'autorise l'utilisation de mon numéro de portable pour l'envoi de SMS en cas de perturbations importantes sur le réseau.

#### LE REPRÉSENTANT LÉGAL

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal / Ville : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

Portable : \_\_\_\_\_ Fixe : \_\_\_\_\_

#### LA SCOLARITÉ

École : \_\_\_\_\_

Classe : \_\_\_\_\_

Circuit de ramassage scolaire P03

Arrêt de montée : \_\_\_\_\_

 (Les fiches horaires sont disponibles sur [grandperigueux.fr](http://grandperigueux.fr))

Jours d'utilisation du circuit

 Lundi  matin  soir  Mardi  matin  soir  Mercredi  matin  midi  Jeudi  matin  soir  Vendredi  matin  soir 

Semaines d'utilisation du circuit (à compléter uniquement en cas de garde alternée)

 Paires  Impaires 

#### LE TITRE DE TRANSPORT

 Pass **BIBUS** annuel\* : 93€

 Pass **BIBUS** annuel famille nombreuse\* : 78€

 Pass **BIBUS** trimestriel : 31€

 Pass **BIBUS** trimestriel famille nombreuse : 26€

 Pass **BIBUS** tarification solidaire

\* Titres éligibles au Prélèvement Automatique

(Voir CCAS)

Au-delà du 25 août une majoration de 10€ sera appliquée pour inscription tardive sauf sur présentation d'un justificatif de déménagement après cette date.

#### Les pièces à joindre au dossier

- 1 chèque à l'ordre de EPIC PERIMOUV'
- Le formulaire « MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA »  
Si vous souhaitez régler par Prélèvement Automatique (Pass annuel uniquement), le formulaire est accessible sur [grandperigueux.fr](http://grandperigueux.fr), > Péribus > Transports scolaires  
→ date limite de paiement par Prélèvement Automatique le **vendredi 12 août 2022**
- Attestation de la CAF pour le tarif famille nombreuse
- Attestation de votre mairie pour la tarification solidaire
- 1 photo d'identité récente (nom et prénom inscrits au dos)  
*A fournir uniquement pour une 1<sup>ère</sup> inscription*

 Le Pass **BIBUS** donne accès :

- Au circuit scolaire sélectionné
- Aux lignes du réseau PERIBUS

► INSCRIPTIONS DU 13 JUIN AU 31 JUILLET 2022 :

 Renvoyez ou déposez votre dossier à :  
Agence PERIMOUV'

11, rue du Président Wilson 24000 PERIGUEUX

Tout dossier incomplet entrainera du retard dans le traitement de votre demande.

#### VOUS SOUHAITEZ RECEVOIR VOTRE CARTE A DOMICILE !

- Joindre une enveloppe non affranchie aux nom et adresse du représentant légal.

 J'ai pris connaissance de l'extrait du règlement intérieur des transports scolaires ci-joint, le règlement complet est disponible sur [grandperigueux.fr](http://grandperigueux.fr) (Gestion des données personnelles au dos de ce document)

Date : \_\_\_\_\_

Signature

**Données personnelles :**

*Vos données sont collectées dans le cadre du Contrat d'Obligation de Service Public (COSP) entre le Grand Périgueux et l'EPIC PERIMOUV' et sont nécessaires au bon fonctionnement de l'Agence PERIMOUV'.*

*Elles sont destinées à l'EPIC PERIMOUV', le cas échéant au Grand Périgueux Communauté d'Agglomération, aux transporteurs et mairies concernés par les circuits de ramassage scolaire ainsi qu'à la société UBI Transport en charge de la gestion du logiciel de création de cartes. Elles seront conservées le temps strictement nécessaire à l'accomplissement de la finalité pour laquelle elles ont été collectées.*

*Vos données ne sont pas vendues ou utilisées pour une finalité autre que celle évoquée précédemment et pas transférées vers un pays tiers à l'Union Européenne ou une organisation internationale.*

*Conformément à la réglementation applicable en matière de données à caractère personnel (RGPD), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation du traitement, d'effacement et de portabilité de vos données que vous pouvez exercer par courrier ou par mail à l'adresse suivante :*

*EPIC PERIMOUV' - Délégué à la protection des données - 16 rue du 5ème régiment de chasseurs - 24000 PÉRIGUEUX ou [dpd@perimouv.fr](mailto:dpd@perimouv.fr), en précisant vos nom, prénom, adresse et en joignant une copie recto-verso de votre pièce d'identité.*

*En cas de difficultés en lien avec la gestion de vos données personnelles, vous pouvez adresser une réclamation auprès de la CNIL.*